

LAFFITTE DYNAMIC STRATEGIES

Fonds de Performance Absolue Multi-stratégies

ECHELLE DE RISQUE



OBJECTIF DU FONDS

Le Fonds a pour objectif de générer une performance peu corrélée aux marchés actions par la mise en place de stratégies d'arbitrages complémentaires en Europe, Amérique et Asie (arbitrages liés aux révisions périodiques d'indices boursiers, arbitrages de dividendes listés, arbitrages de fusions-acquisitions annoncées, de classes d'actifs, Long/Short quantitatif et situations spéciales).

VALEURS LIQUIDATIVES

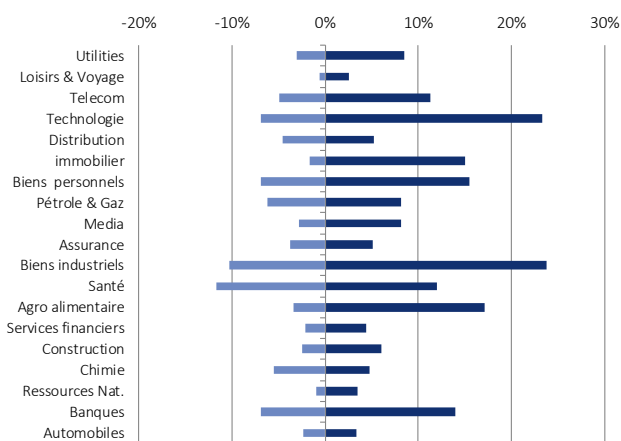
Part I	1 013.65
Part R	1 007.25



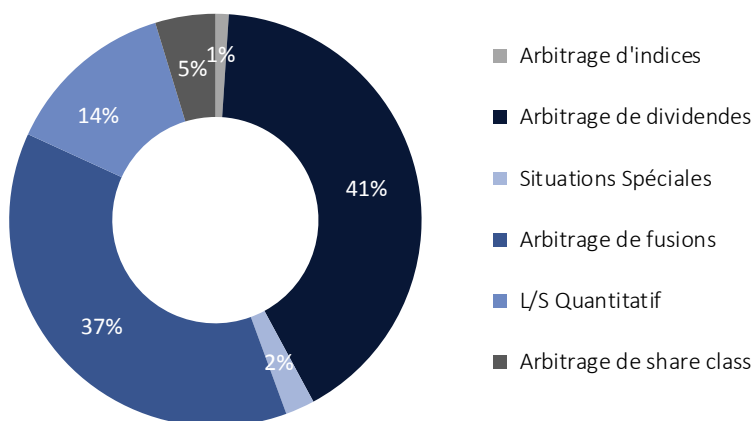
PERFORMANCE

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec	Perf. An.
2016										+0.00%	+0.71%	-0.45%	+0.26%
2017	-0.28%	-0.45%	-0.37%	+0.46%	-0.29%	-0.39%	-0.12%	-0.03%	-0.02%	+0.70%	+0.06%	+0.79%	+0.06%
2018	+0.26%	+0.79%											+1.05%

REPARTITION SECTORIELLE



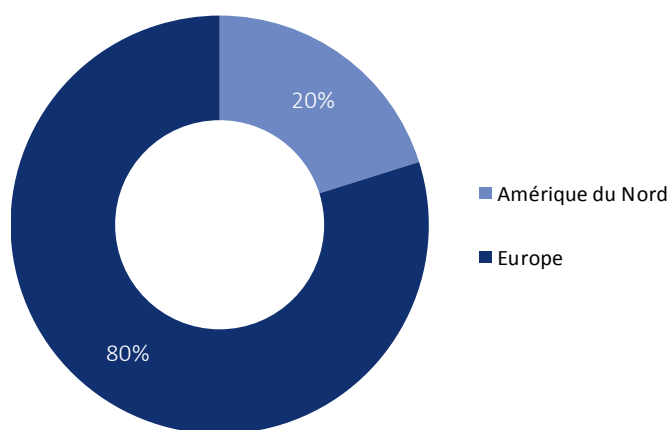
REPARTITION PAR TYPE DE STRATEGIE



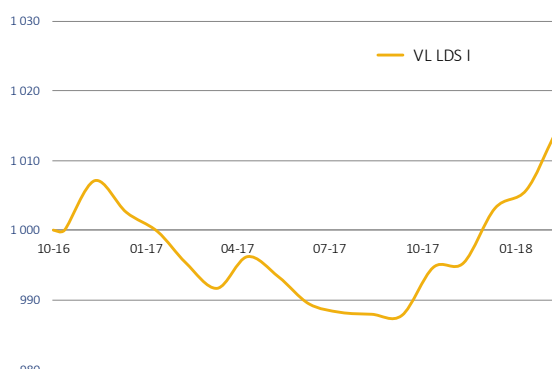
ANALYSE DE PERFORMANCE

Performance sur le mois	+0.26%
Performance depuis le début de l'année	+1.05%
Performance sur 1 an glissant	+1.84%
Performance depuis la création	+1.36%
Performance annualisée depuis la création	+0.26%
Volatilité annualisée depuis la création	+1.56%
Volatilité annualisée (12 mois glissants)	+1.46%
Max drawdown mensuel depuis origine	-1.54%
Sharpe Ratio depuis la création	0.86
Sharpe Ratio (12 mois glissants)	1.51
Béta depuis la création (vs Eurostoxx50)	+1.90%
Nombre de stratégies en portefeuille	88
Positions initiées sur le mois	16
Positions clôturées sur le mois	10

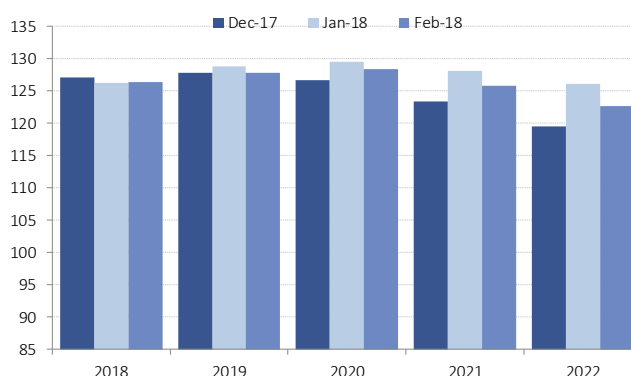
REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



GRAPHIQUE HISTORIQUE



EVOLUTION DES DIVIDENDES DE L'EUROSTOXX 50 (en points d'indices)



COMMENTAIRE DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de Laffitte Dynamic Strategies (part I) en février est de +0.79%.

ARBITRAGE D'INDICES

Les arbitrages d'indice, essentiellement sur le FTSE ont généré une performance de -0.03% en février.

ARBITRAGE DE DIVIDENDES

Les arbitrages de dividendes contribuent à la performance à hauteur de +0.52% en février.

Les positions que nous avons prises le mois dernier sur des maturités plus longues des Futures de dividendes alors que le marché était en baisse ont bien fonctionné.

Au niveau des annonces, le fournisseur de logiciels allemand SAP a confirmé ce mois-ci un taux de distribution de 40% des résultats, ce qui implique une croissance de 12% de son dividende.

En France, Orange a confirmé sa politique de dividendes avec un détachement de 0,65 € par action pour 2017 et 0,70 € pour 2018.

L'Oréal a augmenté son dividende de 7,6% pour atteindre 3,55 € par action suite à d'excellents résultats.

Le constructeur automobile Renault a augmenté son bénéfice net de 47% et a augmenté son dividende de 12%.

Dans les secteurs de la banque et de l'assurance, alors que Société Générale a déçu avec un dividende sans progression, BNP a confirmé un taux de distribution de 50% et l'a augmenté de 12%. Axa a augmenté son dividende de 9% avec un taux de distribution de 50%. Enfin, l'assureur allemand Allianz a confirmé une croissance de 5% de son dividende et distribuera son budget d'acquisition non dépensé en dividendes et rachats d'actions.

Dans le secteur de l'énergie, Total annonce une croissance de son dividende de 10% d'ici l'exercice 2020, un rachat de 5Mds € et l'arrêt définitif du dividende en actions. En Espagne, l'opérateur d'énergie Iberdrola vise une croissance de 25% de son dividende d'ici 2022 tout en maintenant un ratio de distribution de l'ordre de 65% à 75% du résultat.

ARBITRAGE DE CLASSES DE TITRES

Ces arbitrages ont généré -3bps.

ARBITRAGE DE FUSIONS-ACQUISITIONS

Les arbitrages de fusions-acquisitions ont généré +13bps. Les meilleurs contributeurs à cette performance ont été NXP, Monsanto, TDC et Abertis.

L'offre sur NXP a eu une contribution positive puisque Qualcomm a amélioré les termes de son offre initiale à 127,50 \$ par action (initialement à 110 \$). En outre, Qualcomm a repoussé les approches de Broadcom à plusieurs reprises, diminuant le risque d'échec de son offre sur NXP.

La fusion Monsanto/Bayer serait proche d'obtenir l'approbation de la Commission Européenne. Bayer s'est déjà engagé à vendre 5,9Mds € d'actifs et pourrait en vendre davantage. Bayer devrait également répondre positivement aux demandes de l'autorité de concurrence vis-à-vis de son activité d'agriculture numérique. Le cours de l'action Monsanto a atteint son plus haut niveau depuis le lancement de l'opération en septembre 2016.

La société de télécommunications danoise TDC A/S a également contribué à la performance. En début de mois, la société a reçu et rejeté une première approche de caisses de retraite locales et de Macquarie Infrastructure au prix de 47DKK par action. En fin de mois, la société a reçu et accepté une offre supérieure de DK Telekomunikation à 50,50 DKK par action.

L'acquisition de 1,9 milliard de dollars de NxStage par Fresenius a eu une contribution négative ce mois-ci. Les deux parties travaillent toujours à obtenir l'approbation de la FTC (antitrust américain).

La position sur la société GGP qui possède des centres commerciaux a mal performé ce mois-ci. Comme le secteur immobilier est très sensible aux taux d'intérêt, la récente hausse de 10 ans américain a pesé sur le cours de GGP. Les discussions entre GGP et son acheteur potentiel Brookfield Properties se poursuivent toujours.

6 transactions ont été payées ce mois-ci dont Nets / Hellman & Friedman, Barracuda Networks Inc / Thoma Bravo LLC, Axiare Patrimonio SOCIMI SA / Inmobiliaria Colonial Socimi SA, Bazaarvoice Inc / Marlin Equity Partners, Exactech / TPG et Booker / Tesco.

L/S QUANTITATIF

Cette poche a eu une contribution de 0.18% sur le mois essentiellement due aux poches L/S qualité et value.

SITUATIONS SPECIALES

Les positions en situations spéciales ont généré +1bp.

PERSPECTIVES

Depuis l'automne dernier, l'allocation du fonds entre les différentes stratégies a fonctionné. Nous pouvons également mentionner que la corrélation entre toutes les stratégies mises en œuvre dans le fonds est faible.

Compte tenu de la hausse de la volatilité et d'un marché des actions plus difficile, nous restons vigilants sur les budgets à risque tout en conservant une faible corrélation avec les marchés actions.



CARACTERISTIQUES DU FONDS

Société de gestion	Laffitte Capital Management
Date de création	21.10.2016
Type de fonds	SICAV UCITS (Luxembourg)
Liquidité	Hebdomadaire
Actifs sous gestion	47M €
Devise	EUR
Durée de placement recommandée	3 ans
Affectation des résultats	Capitalisation
Code Isin	LU1602252543 (I) LU1602252899 (R)
Code Bloomberg	LAFDYNI LX LAFDYNR LX

Commission de souscription	0%
Commission de rachat	0%
Montant minimum de souscription initiale	1.000 € (A) – 150.000€ (I)
Frais de gestion fixes	1.40% (I) / 2% (A)/ TTC
Commission de performance	15% (I) / 20% (A) TTC au-dessus d'EONIA capitalisé +1%
Centralisation	Chaque Jeudi (J-1) avant 16h00
Date de règlement	j+2 souscriptions / j+4 rachat
SRRI (1 : faible, 7 : élevé)	3
Dépositaire	Caceis Luxembourg
Valorisateur	Caceis Luxembourg
Commissaire aux comptes	Deloitte Luxembourg

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Un investissement peut générer des pertes ou des gains. Le présent document a été préparé par Laffitte Capital Management. Il a un caractère informatif. Il ne constitue pas le prospectus complet du Fonds et ne doit pas être considéré comme une offre commerciale ou une sollicitation d'investissement. Toute souscription dans le Fonds ne peut être réalisée que sur la base du prospectus complet. L'investisseur est invité à se rapporter à la rubrique facteurs de risque du prospectus. Le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.